

RESUME : En RDC, la problématique du scrutin présidentiel à un tour est restée à la une des nouvelles de la semaine. C'est en un temps record que la révision de la constitution portant sur cette question et d'autres a été approuvée par le Parlement ([RDC 13](#)). Une délégation de l'opposition dont le nouveau candidat à la présidentielle, Vital Kamerhe, s'est fait le porte-parole, a marqué sa désapprobation au mode de scrutin auprès de la représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des N.U. ([RDC 15](#)), tandis que deux ONG (RENADHOC et la Voix des Sans Voix) ont évoqué une future crise de légitimité électorale et/ou la possible montée en phase de problèmes sécuritaires et identitaires si ce mode de scrutin était appliqué ([RDC 17](#)). De son côté, l'Assemblée nationale a formalisé la désignation des membres de la CENI ([RDC 14](#)). On signalera aussi, qu'à Bunia, le parti d'opposition UPC s'est vu interdire de tenir un meeting alors que, peu avant, les membres du PPRD avait tenu au même endroit une cérémonie de prestation de serment ([RDC 16](#)).

Du côté des partenaires internationaux, la Belgique a fait savoir qu'il appartenait aux autorités politiques de la RDC de décider du mode de scrutin tout en insistant sur le respect du calendrier ([RDC 24](#)). Par contre au Sénat belge, au cours d'une audition sur le sujet, un expert et un sénateur se sont élevés contre ce qui leur apparaît comme « une dérive dangereuse » ([RDC 28](#)). L'ambassadeur des Etats-Unis a déclaré quant à lui que son pays suivra avec intérêt les élections, les candidats à la présidence devant être autorisés à participer au scrutin « sans être intimidés » ([RDC 26](#)). La France annonce de son côté qu'elle observera aussi avec attention la poursuite du processus électoral qui devra être libre, ouvert et transparent : elle a toutefois constaté une révision menée dans des délais très brefs ([RDC 27](#)). Quant à l'Union européenne, ses ambassadeurs, reçus par le Premier ministre et le président de l'Assemblée nationale, ont fait savoir qu'ils n'ont pas à porter un jugement sur le système électoral, mais ne sont concernés que par un accès équitable aux médias et par un processus électoral libre et sécurisé ([RDC 29](#))¹.

¹ Même si l'argumentation des autorités congolaises en faveur d'un scrutin majoritaire à un tour n'est pas convaincante (coût, risques de violences...), ce type de scrutin pour l'élection présidentielle n'est pas une hérésie : il est appliqué dans plusieurs pays (Mexique, Kenya, Philippines, Zambie, Corée du Sud, Malawi, Islande, Togo). On le retrouve aussi lors d'élections parlementaires ou législatives dans le vote par circonscriptions comme au Royaume-Uni et au Canada. L'avantage du système est sa simplicité ; son inconvénient est la déstabilisation politique qu'il peut induire, l'« élu » pouvant se trouver confronté à une majorité d'électeurs qui n'ont pas voté pour lui ou qui ont voté contre lui.

Dans le domaine de l'armée, l'ancien ministre belge de la Défense, qui a défendu un partenariat belgo-congolais novateur, a mis l'accent sur la nécessité d'une armée républicaine plus réduite et sur l'importance de forces spéciales ([RDC 2](#)). Par ailleurs, un général congolais, porté disparu, a été arrêté à Brazzaville : il serait impliqué dans une infiltration d'hommes armés dans le Bas Congo et le Bandundu ([RDC 1](#)).

En matière de sécurité, on signalera une étude sur les causes des conflits au Kivu ([RDC 3](#)), région où plus de 1.800 combattants FDLR ont été démobilisés et plus de 1.600 ont été rapatriés en 2010 ([RDC 7](#)). Au Sud Kivu, un colonel qui appartenait au CNDP de Laurent Nkunda a été arrêté avec sept soldats pour avoir été impliqué dans des viols de masse dans la région de Fizi ([RDC 8](#)) ([RDC 9](#)). Dans la même région ainsi que dans celle d'Uvira, on signale une persécution et des menaces d'enlèvement des albinos comme dans le cas du Burundi voisin ([RDC 4](#)). Au Nord Kivu, les opérations « Ruhenzori » contre les ADF/NALU entrent dans leur phase décisive selon le commandement militaire ([RDC 5](#)). Par ailleurs, des coupeurs de route continuent à sévir au sud de Butembo ils se sont attaqués au véhicule d'un prêtre ([RDC 6](#)). En Province Orientale, une bande armée qui appartiendrait à la LRA a attaqué un véhicule en territoire de Dungu ([RDC 10](#)). En Equateur, une baleinière a été braquée par des militaires du Congo-Brazzaville ([RDC 11](#)). Enfin, à Kinshasa, le ministre de l'Enseignement supérieur estime que la mort de l'étudiant retrouvé pendu sur le campus la semaine dernière, mort qui a entraîné des troubles sur ce campus, est une machination visant à provoquer un soulèvement des étudiants ([RDC 12](#)).

Dans le domaine des droits humains, le procès Bemba s'est poursuivi au CPI cette semaine avec l'audition de deux autres témoins ([RDC 18](#)) ([RDC 19](#)). À propos de cette CPI, plusieurs experts estiment que les procès et jugements des chefs de guerre congolais devant cette juridiction ont des effets positifs, d'autres experts étant d'un autre avis ([RDC 21](#)). Quant au procès Chebeya, il se poursuit avec l'audition de témoins qui laisse penser que des manœuvres de dissimulation de preuves ont eu lieu dans cette affaire ([RDC 21 2](#)). Par ailleurs, l'ONG la Voix des Sans Voix demande la réouverture du procès des assassins présumés de Laurent-Désiré Kabila qui sont une cinquantaine à croupir en prison sans preuves convaincantes ([RDC 20](#)). On signalera enfin que le ministre de la Justice s'est rendu à la prison de Makala : il a estimé que la situation y est « préoccupante », mais pas « déplorable », et a demandé que les conditions de détention soient améliorées ([RDC 21 1](#)).

Dans le domaine économique, les vendeurs et vendeuses du marché central de Kinshasa ont manifesté leur mécontentement face à l'augmentation des taxes ([RDC 22](#)). Par ailleurs, l'ICCN (Institut de conservation de la nature) et des ONG locales s'élèvent contre le projet d'installation d'une société pétrolière britannique dans une portion du parc des Virunga sans aucune étude d'impact sérieuse ([RDC 23](#)).

Dans le domaine des relations Belgique - Congo, une manifestation en hommage à Patrice Lumumba a eu lieu à Bruxelles : ses promoteurs entendent porter plainte pour crime de guerre et demandent qu'une statue soit érigée en son honneur dans la capitale belge ([RDC 25](#)).

Au Burundi, le président a promulgué un budget qui dépasse pour la première fois de milliard de dollar ([BUR 1](#)). Par ailleurs, une grève sauvage de bus a été déclenchée dans la capitale ([BUR 2](#)). Dans le domaine de la justice, le procès portant sur l'assassinat de l'ancien vice-président de l'OLUCOME (Observatoire de lutte contre la corruption) s'est ouvert cette semaine ([BUR 3](#)).

En Ouganda, le porte-parole de la plate-forme de l'opposition affirme que la corruption se développe sur une large échelle dans la foulée des prochaines élections : un beau-fils du président est accusé d'avoir offert une somme de 630.000 \$ à un opposant pour qu'il se retire du scrutin ([OUG 1](#)). Par ailleurs, la commission électorale reconnaît que les partis politiques recourent à des milices, tandis que des observateurs et des diplomates font état de possibles manipulations lors des élections qui doivent avoir prochainement lieu ([OUG 2](#)).

Au Rwanda, l'opposante Victoire Ingabire s'est vue refuser pour la troisième fois une demande de mise en liberté provisoire ([RWA 4](#)), tandis que les quatre personnalités condamnées par contumace pour atteinte à la sûreté de l'Etat dénoncent une justice au service du chef de l'Etat ([RWA 1](#)). Par ailleurs, le premier procès contre un Rwandais inculpé de participation au génocide a eu lieu en Allemagne ([RWA 2](#)). Enfin, au TPIR, s'est ouvert un procès contre un capitaine de l'ex-FAR qualifié de « boucher de Butare » ([RWA 3](#)).

BURUNDI

Économie, Finances...

(BUR 1) Panapress – 16/1

Le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, a promulgué, jeudi, la loi budgétaire 2011 d'un montant de 1.026 milliards de Francs burundais (soit environ 1 milliard de dollars américains) contre 726 milliards de Francs burundais en 2010, apprend-on de source proche de la présidence de la République à Bujumbura.

C'est le plus gros budget de fonctionnement que l'Etat burundais ait jamais voté dans des proportions dépassant le milliard de dollars. C'est également pour la première fois que le secteur de l'agriculture et de l'élevage est prioritaire et se voit accorder une augmentation budgétaire de l'ordre de 11%, alors qu'il plafonnait l'année dernière encore à 3% du budget global.

Le projet de loi avait été préalablement discuté et approuvé par l'Assemblée nationale, puis le Sénat burundais.

Dans les détails, la nouvelle loi des Finances montre que les ressources du budget de l'Etat, y compris les dons extérieurs, passent donc de 726,469 milliards de Francs burundais (près de 726 millions de dollars us), en 2010, à 927,359 milliards (près de 927 millions de dollars US), en 2011, soit une augmentation de 27, 65%.

Les charges du budget général de l'Etat, quant à elles, passent de 863,059 milliards de Francs burundais (environ 863 millions de dollars US) dans le budget de 2010 à 1.026,173 milliards (un peu plus d'un milliard de dollars) dans le budget 2011, soit un accroissement de 18,90%.

La dévaluation continue de la monnaie nationale et les besoins d'intégration à la Communauté est-africaine de libre-échange (CEA) seraient pour beaucoup dans la hausse sensible du budget général de l'Etat burundais pour 2011.

(BUR 2) Panapress – 18/1

Les bus ont encore manqué, mardi, pour la deuxième journée consécutive, dans la ville de Bujumbura, la capitale burundaise, suite à un mot d'ordre de grève des transporteurs privés sur fond de contestation d'une récente mesure des assureurs portant révision à la hausse de leurs tarifs dans des proportions allant parfois du simple au triple, a-t-on constaté sur place dans la capitale burundaise.

La municipalité de Bujumbura tente, tant bien que mal, de faire face à la grève sauvage en réquisitionnant et mettant dans la circulation quelques bus disponibles de l'office des transports en commun (OTRACO, étatique).

La grève tombe au lendemain de la livraison par le gouvernement japonais de quelque 80 bus de transport en commun destinés à desservir la capitale burundaise, l'intérieur et l'extérieur du pays.

Les frais d'assurance qui fâchent tant les transporteurs de bus sont passés cette année de 130.000 (près de 130 dollars us) Fbu à 370.000 francs burundais (environ 370 dollars) par trimestre.

Les voitures à usage de taxi, quant à elles, doivent verser depuis le début de l'année 150.000 francs burundais de frais d'assurance trimestrielle au lieu de 70.000 francs avant l'entrée en vigueur de la mesure unilatérale des maisons d'assurances automobiles.

Du côté des assureurs, on s'abrite derrière l'intégration à la Communauté est-africaine (CEA) de libre-échange et les réajustements financiers qu'elle nécessite pour justifier la hausse des tarifs à l'origine du mécontentement des transporteurs de bus.

La mauvaise négociation de l'intégration du Burundi à cette communauté frappe aujourd'hui pratiquement tous les autres secteurs d'activité socio-économique nationale.

Justice, Droits de l'homme...

(BUR 3) *Voice of America – 20/1*

Mercredi s'est ouvert à Bujumbura le procès pour le meurtre en avril 2009 d'Ernest Manirumva, ancien vice-président de l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME). L'audience a été ajournée pour une question de procédure.

Ce procès était très attendu. Les ambassadeurs des Etats-Unis et de la Belgique sont venus y assister, ce qui n'est pas une pratique courante.

À noter qu'à la demande des autorités burundaises, le FBI, la police fédérale américaine a participé à l'enquête.

UGANDA

Vie politique...

(UG 1) *Reuters – 17/1*

A row has broken out in Uganda over claims a son-in-law of President Yoweri Museveni offered a prominent opposition politician \$630,000 to pull out of national elections next month. Francis Atugonza, a town mayor and trade spokesman for the opposition Forum for Democratic Change (FDC), says Odrek Rwabogo made the offer in a restaurant on January 5 and asked him to then appear at a Museveni rally.

Atugonza has no direct proof for his claims but has shown reporters text messages on his mobile phone from Rwabogo. The president's son-in-law has admitted meeting the opposition candidate but says he offered no bribe. "Rwabogo offered me many things including senior positions in government, and finally, 1.5 billion Ugandan shillings," Atugonza told Reuters. "I refused to accept. Do you think that is a lot of money for that family? It is not."

Atugonza also says another son-in-law of the president, Geoffrey Kamuntu, called him three times and told him Museveni would "do anything" to persuade him to defect to the ruling National Resistance Movement (NRM).

NRM spokesman Ofwono Opondo called the allegation "ridiculous". "The entire Bunyoro region is an NRM stronghold," Opondo told Reuters. "There would never be any reason for an NRM member to bribe anybody there or anywhere else. The FDC are up against the wall and looking for excuses."

Corruption is rife in Uganda. Voters have identified it as a key issue for the February 18 poll and analysts say it hampers the poor nation's development. Uganda's parliament this month more than doubled the allocation of funds to the president's office ahead of the elections, prompting opposition parties to accuse him of planning to use the cash to fund his re-election campaign.

FDC leader Kizza Besigye told a meeting of civil society activists that the budget was pushed through so the money could be used to pay off his party members. "Some of our candidates who are weak succumb to such temptations," he said.

Atugonza says Uganda's fledgling oil industry provides motivation for bribes. "They are trying to pay us off because there is oil in Bunyoro and they need to control the oil," he said. "They cannot have opposition here."

Museveni, once hailed as one of a new democratic breed of African leaders but now often criticised for authoritarianism, is expected to win the elections. Supporters say that is because of a strong development record while the opposition says the poll will not be fair and it will pull out if it suspects rigging.

(OUG 2) Reuters – 19/1

Uganda's electoral commission admitted for the first time on Wednesday that political parties in the east African country have formed militias to protect their turf ahead of next month's presidential election.

Diplomats, analysts and aid organisations have warned there could be violence during the election and some leading opposition figures say they expect the vote to be manipulated.

Electoral Commission Chairman Badru Kiggundu told government, opposition and civil society representatives meeting in the capital Kampala nine militia groups had been identified and police were investigating them. He did not name any parties.

According to Uganda's Supreme Court, presidential elections in the east African country in both 2001 and 2006 were marred by violence, rigging and intimidation. The court blamed soldiers and government-allied groups for the violence.

"The Commission is concerned. Reports have been received that certain political parties and candidates have organised militia groups with the pretext of guarding their votes," Kiggundu said. "The police are aware and are doing the necessary investigations on reported groups," he told the meeting. Kiggundu did not name the leaders of the nine militias nor to which political

parties they were allied. "My appeal to those alleged masterminds is to refrain from disrupting the much desired peace in the electoral environment."

Last month, the IPC accused the government of unlawfully recruiting and training a large militia to intimidate the opposition during the presidential and parliamentary polls.

Human rights activists and government critics have previously accused the government of sponsoring two of the nine militias named by the Commission -- Kiboko Squad and Black Mamba. The government has denied any affiliation with them.

The opposition has threatened to form "counter-brigades" to go up against militias such as Kiboko Squad and Black Mamba, which it says back the ruling party, but has never put names to any such groups. No militia has been linked to the IPC as yet.

Uganda last week beefed up its stockpile of heavy-duty anti-riot gear, a move opposition leaders fear foreshadows a crackdown on protests that may erupt if the poll is rigged. The equipment imported from China included water canon, teargas-spraying trucks, armoured personnel carriers, pepper sprayers and fire-fighting gear.

Political analysts say Besigye is eating into Museveni's rural support base, paving the way for the tightest contest yet as the pair face off for the third straight poll.

Lire aussi sous :

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5ik3HsotVEcOzve6Lp1Ws5Kbff1Wg?docId=CNG.be12442413caba448a2d4537c0e1febb.d1>

RDC

Sécurité, Armée...

(RDC 1) Belga – 18/1

La presse kinoise a fait état mardi de l'arrestation à Brazzaville d'un général de l'armée congolaise disparu depuis le mois de septembre, Benoît-Faustin Munene, parfois présenté comme à l'origine de l'infiltration d'hommes en armes dans l'ouest de la RDC, mais un parti d'opposition a assuré qu'il était libre.

"Faustin Munene aurait été arrêté à Brazzaville", écrit le journal 'Le Potentiel'. "La cavale n'aura duré que l'espace de quelques mois. L'homme a été rattrapé alors qu'il tentait de s'enfuir à l'intérieur de la République soeur du Congo-Brazzaville", renchérit 'La Prospérité'. "Avec lui, onze autres personnes sont placées sous l'oeil vigilant du même geôlier. Les discussions en vue de leur extradition seraient déjà très avancées entre Pierre Lumbi Okongo et Jean-Dominique Okemba respectivement, conseillers spéciaux de Joseph Kabila Kabange et Denis Sassou Nguessou", ajoute ce quotidien.

Le général Munene, qui fut vice-ministre de l'Intérieur sous le régime de Laurent-Désiré Kabila (1997-2001), est porté disparu depuis le 17 septembre et recherché par la justice congolaise.

La presse congolaise avait établi le lien entre le général Munene et l'arrestation, début janvier dans le Bas-Congo, de 78 personnes, soupçonnées de préparer une "action subversive".

Le président national de l'Union des Patriotes résistants pour la Libération totale du Congo (UPR), Julien Ciakudia, a pour sa part assuré que le général Munene "est libre de tout mouvement et a l'intérieur de son pays, la RDC, dans un lieu sûr où il continue son maquis pour mettre fin à ce pouvoir d'occupation tutsi rwandais".

Lire aussi sous :

<http://radiookapi.net/actualite/2011/01/18/le-general-faustin-munene-arrete-au-congo-brazzaville/>

(RDC 2) ACP – 20/1

L'armée congolaise (FARDC) de demain vue dans le cadre du partenariat militaire entre la Belgique et la RDC devrait être une armée républicaine « sans doute plus réduite, mais qui assure la défense du territoire », une armée avant tout « de paix » et un élément de « stabilité, utile à la population locale », selon le président de la Chambre des représentants de Belgique, André Flahaut.

« Le souci de la Belgique est effectivement d'aider le Congo, mais à partir du moment où les décisions démocratiques sont prises par les Congolais eux-mêmes, qui assument eux-mêmes les choses, c'est d'aider à doter la république (RDC) d'une armée en quelque sorte sans doute plus réduite, mais qui peut être une armée qui assure une défense du territoire certes, mais aussi une armée qui peut être utile à la population locale, et une armée qui, quelque part, est un élément de stabilité, certainement, mais qui est une armée de paix avant tout », a-t-il déclaré dans un entretien avec l'ACP à Bruxelles .

M. Flahaut, ancien ministre de la Défense, qui a mis en œuvre le partenariat militaire avec la RDC, explique ainsi sa vision de ce concept de partenariat. « Ce n'est pas la coopération technique belge telle qu'elle a existé, ce n'est pas non plus du néocolonialisme, et ce n'est pas non plus envoyer des anciens officiers ou des anciens pensionnés qui allaient venir expliquer aux Congolais, dans un contexte tout à fait autre, avec des dimensions tout à fait autres, des planifications et des programmations comme on en faisait il y a des années ici en Belgique, qui n'ont pas nécessairement fait leurs preuves lorsqu'il y a eu des conflits. Donc, pas d'exportation de nos anciens militaires pour leur permettre d'aller développer là des conceptions de l'armée qui sont dépassées ».

Concernant la taille de la nouvelle armée congolaise, M. Flahaut estime qu'il faut des forces spéciales, une certaine capacité de réaction aussi. Mais, affirme-t-il, on n'a pas besoin d'une armée de 125 ou de 150 mille hommes. « Il vaut mieux avoir mille hommes bien formés qui pourront mettre à mal des milliers de rebelles, par exemple, plutôt que d'avoir 50 mille militaires mal formés et mal équipés qui ne viendront jamais à bout des types qui ont une souplesse, une flexibilité et de meilleurs équipements ». Alors, conseille-t-il, il faut « trouver la juste dimension, mais ne pas non plus se contenter de se délester des militaires en trop en leur disant : voilà, on reprend ton arme - qu'il ne rapporte pas, mais qu'il va planquer - on te donne une indemnité - qu'il dépense rapidement et puis il va rechercher son arme pour entrer dans des groupes qui ne sont pas l'armée régulière ».

Concernant la démobilisation, il estime qu'il faut opérer une réelle et massive opération de démobilisation, une démobilisation-reconversion. Il faut, affirme M. Flahaut, transformer l'outil, le fusil que le militaire a entre les mains, en un outil qui, par définition, lui permettra d'avoir un métier, et d'avoir un métier qui pourra être utile à sa famille, à la collectivité locale et, par exemple, pour l'organisation des grands travaux.

« Si nous formons correctement les militaires et que, parce que par définition les militaires bien formés sont des militaires bien organisés, on peut très bien détacher, former des gens pour entamer des travaux de réhabilitation d'installations sanitaires, d'installations de santé, d'écoles, de voirie, etc. ». Il donne l'exemple du Bénin où des militaires belges ont formé des militaires du génie. Les militaires du génie béninois et belge ont ouvert des pistes pour désenclaver des zones en attendant que la communauté internationale vienne terminer des routes bétonnées ou bitumées. Selon l'ancien ministre belge de la défense, il faut trouver des développements adaptés, assurer la formation de base de la troupe, la formation du middle management et du niveau supérieur, assurer l'intégration, le mixage entre les différentes troupes rebelles, et doter l'armée d'un certain type de matériel.

Enfin, dit-il, il faut surtout s'arranger pour que les gens soient payés correctement. Ceci, explique-t-il, se fait dans le cadre européen, l'EUSEC, à savoir assurer le bon acheminement de l'argent là où il doit être arrivé, pour éviter que les différents intermédiaires ne prennent au passage une partie des rémunérations. D'autre part, M. Flahaut souhaite que les camps militaires puissent accueillir les familles des militaires et être utiles à la collectivité qui les entoure, notamment dans le domaine agricole.

- **Kivu**

(RDC 3) Institut de Relations internationales et stratégiques – 14/1

Différentes thèses explicatives se proposent de déterminer les causes du conflit au Kivu et les raisons de son enlèvement. Les origines locales sont communément admises : les tensions ethniques et foncières renforcées par l'arrivée massive de réfugiés après le génocide rwandais en 1994 ont fait dégénérer une situation déjà très conflictuelle. La thèse la plus répandue est celle des ressources naturelles qui ont encouragé les comportements prédateurs, l'avidité des acteurs impliqués et financé le conflit (1). La dimension sécuritaire est une autre thèse : la menace que font peser les milices issues des mouvements ex-génocidaires sur Rwanda serait le facteur principal de conflit (2). Enfin la thèse de l'absence d'Etat au Congo, mettant en avant la nécessité de reconstruire l'Etat pour construire la paix (3).

Lire l'article sous :

<http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article4400>

(RDC 4) Radio Okapi – 14/1

Plusieurs cas de menaces d'enlèvements des albinos sont signalés dans la région d'Uvira et de Fizi, frontalière de la Tanzanie et du Burundi. Le président de la communauté des albinos de Kamanyola (Walungu), Machumu Chimanuka, a tiré la sonnette d'alarme, jeudi 13 janvier, sur le danger qui guète sa communauté.

Machumu Chimanuka, albinos et pasteur de son état, affirme avoir été lui-même victime d'une agression dans son domicile par des hommes armés non autrement identifiés la semaine

dernière. Ces derniers voulaient acheter la tombe de sa soeur albinos décédée, il y a une dizaine d'années. Elle était décédée d'une mort naturelle et avait été enterrée dans la parcelle du pasteur. Machumu Chimanka avait décliné l'offre. Et dans la nuit du 4 au 5 janvier, ces hommes sont revenus lourdement armés. Ils ont réussi à déterrer le reste du corps de la femme albinos et ont exhumé les ossements avant de disparaître.

Machumu Chimanka témoigne : « Nous avons peur de ces gens qui nous filent pour nous enlever et nous tuer. Je ne me déplace plus et ne pars plus aux champs. Je reste à la maison par peur d'être capturé. La nuit, je me réfugie chez des voisins. » Il déplore aussi le fait que les albinos soient l'objet de moquerie dans cette région : « La journée, on me crie partout: 'regardez un bord !', pour dire que nous, albinos, sommes devenus des choses, des « bords ». » Machumu Chimanka lance par ailleurs l'appel aux autorités : « Nous sommes à 7 à Kamanyola, mais je suis resté le seul adulte, les autres sont encore des enfants. Nous avons besoin d'être assistés et sécurisés. Mieux vaut que nous soyons tous ensemble, qu'on nous construise un abri et qui sera sécurisé. »

Un autre enfant albinos a échappé à un enlèvement à Kamanyola, alors qu'il revenait de l'école. À Lemera, un enseignant du primaire, père d'un enfant albinos, a été contraint de quitter son village pour se réfugier à Sange, craignant de tomber dans le coup. Les témoins affirment que son enfant reste toujours enfermé dans la maison et ne peut pas aller à l'école. Des cas similaires de discrimination ont été signalés dans la cité d'Uvira et du côté de la presqu'île d'Ubwari, dans le territoire de Fizi.

Pour beaucoup de ces albinos, le phénomène serait importé des pays voisins, notamment de la Tanzanie et du Burundi. Selon des sources concordantes, le Burundi a enterré la semaine dernière le 17ème albinos, victime de cette barbarie en l'espace de deux ans.

(RDC 5) Radio Okapi – 15/1

Les opérations Ruwenzori menées par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) entrent dans leur phase décisive et déterminante, avec le lancement de la 4e phase, a annoncé ce samedi 15 janvier le porte-parole de ces opérations. Ceci, après leur lancement en juin 2010, par le commandement de la 8ème région militaire.

Selon le major Célestin Ngeleka, ce lancement intervient avec l'ouverture d'un centre de coordination conjointe des opérations, composé de l'état-major FARDC- Monusco et l'armée ougandaise. Ce centre sert à planifier et à organiser les opérations à mener contre les rebelles ADF Nalu.

Cette 4e phase est la plus déterminante et la plus décisive pour contraindre les rebelles ougandais à quitter définitivement le territoire congolais. Le major Célestin Ngeleka précise que les troupes des FARDC, appuyées par la Monusco, sont engagées dans ces opérations menées dans le massif du Ruwenzori, dans la vallée Semliki et dans le parc national des Virunga.

Un centre conjoint FARDC-Monuc-armée ougandaise vient être ouvert pour justement planifier et organiser ces opérations, souligne le major Ngeleka. La même source précise que la Monusco est totalement impliquée dans cette 4e phase. Elle apportera son appui logistique aux FARDC. L'armée ougandaise, avec ses officiers de liaison, fournira des renseignements et des conseils à l'état-major des FARDC, affirme encore ce responsable militaire. Il exhorte

les FARDC engagées dans ces opérations à travailler dans la discipline tout en respectant les règles de combat, du droit humanitaire et les droits de l'homme.

(RDC 6) Radio Okapi – 19/1

Les coupeurs de route ont attaqué, lundi 17 janvier, un véhicule des prêtres à Kitovo. Le véhicule partait de Kitsombiro pour la paroisse de Kipese, à 80 kilomètres au Sud de Butembo. L'attaque s'est produite non loin de Kitovo, la destination. « Six hommes en armes, habillés en tenue militaire, ont surgi de la brousse. Ils ont tiré des coups de feu en l'air », a affirmé le curé de la paroisse de Kipese, l'une des victimes de l'attaque.

Selon lui, ces criminels ont emporté tous les biens de passagers du véhicule, après avoir braqué le véhicule. Deux motocyclistes qui suivaient le véhicule ont subi le même sort, a déclaré le même curé.

Les coupeurs de route sont des hommes armés qui ravissent l'argent, les biens des passants et les marchandises des commerçants sur les routes de desserte agricoles peu sécurisées.

(RDC 7) Radio Okapi – 19/1

Le programme DDRRR de la Monusco a démobilisé 1881 combattants FDLR et rapatrié 1165 ex-combattants étrangers au cours de l'année 2010, a indiqué mercredi Madnodje Mounoubai, porte-parole de la mission onusienne, au cours de la conférence de presse hebdomadaire à Kinshasa.

La source a précisé, au sujet de ce bilan, que le nombre de démobilisés est resté élevé en 2010 et que celui des officiers qui se rendent s'est accru.

(RDC 8) BBC – 19/1

An army commander in eastern Democratic Republic of Congo has been accused of leading the recent mass rape of at least 50 women. One of the victims, as well as sources quoted in a UN report, all accuse Lt Col Kibibi Mutware (*former member of the CNDP*) of links to New Year's Day rapes in the town of Fizi.

There have been numerous cases of mass rape in DR Congo's conflict but this is believed to be the largest single incident allegedly involving the army.

Lt Col Kibibi has denied the charges. He said that the soldiers who raided the town had disobeyed orders.

From an everyday fight between two men over a woman, violence escalated into a brutal punitive expedition by a group of government troops against the population of Fizi.

Read the whole story under :

<http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-12205969>

Lire aussi sous :

<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=24235&Cr=Congo&Cr1=>

<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFN1916862520110119>

(RDC 9) The Telegraph – 19/1

The United Nations says a former rebel commander integrated as a colonel into the Congolese army has been arrested over the rapes of dozens of women in volatile eastern Democratic Republic of Congo on New Year's Day.

The U.N. also said on Wednesday the number of victims who have come forward to report has risen to 50 from 13 a week ago. That number could rise as more survivors emerge from hiding.

Lt. Col. Kibibi Mutware has been identified by some victims and witnesses as the commander of the punitive mass rapes against residents of Fizi town. Seven other soldiers have been arrested.

The soldiers' involvement is the latest outrage in the Central African nation's epidemic of rape, which has become a weapon of war used to break down family and community structures.

- Province Orientale

(RDC 10) Radio Okapi – 16/1

Les faits se sont passés samedi vers 14h locales, à 95 kilomètres au nord-est du territoire de Dungu, dans la localité de Ndiangu. Un groupe d'assaillants armés non encore identifiés a attaqué un véhicule en provenance de Bangadi où la rébellion ougandaise de la LRA est encore active. La victime de cette attaque, c'est une sœur religieuse, infirmière de la congrégation des sœurs de l'Ordre de Saint Augustin. Quatre personnes ont été blessées dont un médecin ophtalmologue blessé par balle.

C'est le président de la société civile de Dungu qui donne ces informations. D'après cette source, le véhicule attaqué revenait d'une mission effectuée par l'ONG internationale «Pères sans frontières» dans la localité de Bangadi, pour soigner les personnes sinistrées de cette localité.

Le corps de la sœur tuée et les personnes blessées ont été évacuées ce dimanche après-midi vers Dungu où ils sont arrivés à bord d'un petit porteur.

Selon la même source, on n'a pas de nouvelle du chauffeur et de trois enfants qui avaient pris place à bord du même véhicule. Difficile pour l'instant, selon l'administrateur du territoire, d'identifier les assaillants. Les blessés évacués par avion sont encore dans un état de choc, dit-il.

- Equateur

(RDC 11) Radio Okapi – 19/1

« Une baleinière battant pavillon RDC dénommée «H/B Quatre fleurs» a été braquée vendredi 14 janvier sur la rivière Ubangi par des militaires du Congo-Brazzaville ». C'est ce qu'a

révélé à Gemena le Commissaire de district du Sud-Ubangi à Radio Okapi. Selon lui, l'incident a eu lieu à 30 kilomètres de la localité de Dongo.

Face à la résistance du gérant de l'embarcation, les assaillants l'ont abattu et l'ont jeté dans la rivière, a indiqué le commissaire de district du Sud-Ubangi, Jean Baptiste Lumbwe citant des témoins.

D'après des sources militaires, le drame s'est déroulé non loin du village Boyele au Congo-Brazzaville, à plus ou moins 30 kilomètres en aval de Dongo. Selon ces sources, à l'arrivée de «H/B Quatre fleurs » à ce port, deux éléments de l'armée de la République du Congo, n'ayant pas trouvé le propriétaire de la baleinière, se sont rabattus sur le gérant de l'embarcation.

Les mêmes sources précisent qu'ils lui ont ravi une somme d'argent d'une valeur de 50 sacs de maïs et de 50 sacs d'arachides. Son corps a été repêché à Dongo où l'enterrement a eu lieu.

Jean Baptiste Lumbwe a déclaré qu'il allait bientôt entrer en contact avec les autorités brazzavilloises au sujet de ce meurtre.

Les baleinières en provenance de Mongalo dans le Sud Ubangi chargent clandestinement les produits tels que l'huile de palme, arachides, cacao, maïs au port de Boyele, à destination de Brazzaville ou de Kinshasa.

- Kinshasa

[\(RDC 12\)](#) *Radio Okapi – 15/1*

La mort d'un étudiant la nuit de mercredi 12 à jeudi 13 janvier ne relève pas de l'auto-pendaison (suicide par pendaison). Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire exclut cette hypothèse. Le professeur Mashako Mamba estime qu'il s'agit plutôt « d'une main noire, cherchant à soulever les étudiants et à occasionner un carnage », dans le but selon lui, de discréditer le pouvoir, comme ce fut le cas en 1990, avec l'Université de Lubumbashi.

En cette année-là, la communauté internationale et les ONG de défense des droits de l'homme avaient accusé le gouvernement congolais, zaïrois à l'époque, d'avoir commis un massacre d'étudiants à l'Université de Lubumbashi.

Toujours selon le ministre Mashako, l'attitude des politiciens dans les événements de l'Unikin n'est pas innocente, sans citer de quel bord ils appartiennent. Le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire qui croit à la manipulation, invite les étudiants de toutes les universités et institutions supérieures à plus de discernement et au sens de responsabilité.

Par ailleurs, un autre cas d'assassinat a eu lieu la semaine dernière au sein de la même université. La victime, étudiant en 1er doctorat bucco-dentaire à l'Unikin, avait déjà épuisé ses sessions, et ne figurait donc plus sur les listes de sa faculté, selon le recteur de cette université.

Vie politique...

(RDC 13) AFP – Belga – 16/1

Le Parlement congolais a adopté en un temps record - moins de deux semaines après la révélation du projet - une révision de la Constitution portant sur huit articles, dont l'organisation d'une élection présidentielle à un seul tour, une disposition de nature à favoriser la réélection du chef de l'Etat sortant, Joseph Kabila, en novembre prochain, et contestée par l'opposition.

L'Assemblée nationale et le Sénat, réunis en Congrès, ont approuvé samedi soir le projet de révision de la Constitution de la RDC de 2006 et qui avait permis l'organisation des élections générales de 2006-2007. Sur 608 députés et sénateurs que compte le Parlement, 485 ont voté à main levée pour la modification de huit articles de la Constitution promulguée en février 2006, tandis que huit ont voté contre et onze se sont abstenus, lors d'une session retransmise à la RTNC, la télévision d'Etat. Plus d'une centaine de députés de l'opposition ont boycotté cette séance, comme lors des deux précédentes à l'Assemblée et au Sénat, respectivement mardi et jeudi.

Proposés par le camp du président Kabila à dix mois de la présidentielle du 27 novembre, ces amendements concernent notamment l'alinéa 1 de l'article 71 relatif au mode de scrutin présidentiel, qui stipule désormais que le président est élu à la majorité simple des suffrages exprimés et non plus à la majorité absolue au second tour.

Les principaux partis de l'opposition et l'archevêque de Kinshasa, le cardinal Laurent Monsengwo Pasinya, avaient contesté par avance cette modification, craignant un passage en force de M. Kabila, pressenti pour être candidat à sa propre succession.

Le gouvernement et la majorité parlementaire qui le soutient estime de son côté qu'une présidentielle à tour unique serait "moins onéreuse" (350 millions de dollars au lieu des 700 envisagés) et permettrait au pays d'éviter une crise post-électorale, comme au Kenya, en Guinée ou en Côte d'Ivoire.

"Nous n'avons pas fait ces changements pour Joseph Kabila. Nous les avons faits pour le peuple congolais", a expliqué le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende Omalanga, qui est également ministre de la Communication. "Vous avez vu ce qui s'est passé en Côte d'Ivoire. Vous savez ce qui s'est passé au Kenya et en Guinée, nous avons profité de toutes ces expériences. Je pense que nos élections vont bien se passer", a-t-il ajouté.

L'argument est toutefois rejeté par ses adversaires, qui menacent de faire descendre leurs partisans dans la rue en guise de protestation. Un responsable du Mouvement pour la Libération du Congo (MLC, l'un des principaux partis d'opposition), Thomas Luhaka, a espéré que les adversaires de M. Kabila parviennent à se réunir derrière un seul candidat, tout en admettant que le consensus sera difficile à dégager.

Cette révision de la Constitution a été menée en un temps record, à la surprise de nombre d'observateurs. Elle avait été pour la première fois publiquement évoquée le 3 janvier par M. Mende. Douze jours plus tard, le 15, elle était adoptée...

Selon plusieurs observateurs, l'entourage de M. Kabila a fait le forcing pour souder la majorité présidentielle autour de cette idée et tenter de couper l'herbe sous le pied de plusieurs rivaux potentiels du chef de l'Etat sortant. Comme le vieil opposant historique Etienne Tshisekedi wa Mulumba, 78 ans, le président de l'Union pour la Démocratie et le Progrès social (UDPS) rentré triomphalement le 8 décembre à Kinshasa, ou l'un des anciens alliés de M. Kabila, Vital Kamerhe, l'ex-président de l'Assemblée nationale, tombé en disgrâce en janvier dernier pour avoir critiqué le recours à des troupes rwandaises dans la lutte contre les rebelles hutus rwandais réfugiés depuis 1994 dans l'est de la RDC.

Le Parlement a également modifié samedi d'autres dispositions de la Constitution, dont l'article 110 portant sur la fin du mandat du député ou du sénateur, qui autorise désormais ces derniers à réintégrer le Parlement une fois l'exercice d'une autre fonction politique terminé.

Jusqu'ici indépendants, les magistrats du parquet seront dorénavant sous l'autorité du ministre de la Justice, après la modification de l'article 126 relatif aux dispositions générales sur la séparation des pouvoirs judiciaire, exécutif et législatif.

Le président aura enfin le pouvoir d'organiser des référendums, de dissoudre les assemblées provinciales et de démettre les gouverneurs de leurs fonctions.

Lire aussi sous :

<http://af.reuters.com/article/drcNews/idAFLDE70E0D920110115?sp=true>

<http://radiookapi.net/actualite/2011/01/16/parlement-vote-de-la-loi-sur-la-revision-de-la-constitution/>

<http://congosiasa.blogspot.com/2011/01/are-we-prepared-for-elections.html>

(RDC 14) Belga – 16/1

L'Assemblée nationale congolaise a fini par entériner, après des mois de tergiversations, la composition du bureau de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) qui doit organiser les élections prévues de 2011 à 2013 en RDC, a rapporté dimanche la radio onusienne Okapi.

La loi votée en mai dernier par l'Assemblée et promulguée le 28 juillet par le président Joseph Kabila prévoit que le bureau de la Ceni soit composé de sept membres, quatre provenant de la majorité et trois de l'opposition parlementaire.

Leurs noms ont été entérinés samedi soir par l'Assemblée nationale, après que celle-ci eut, avec le Sénat, révisé la Constitution congolaise, pour ramener notamment l'élection présidentielle à un seul tour.

La majorité présidentielle, qui soutient le gouvernement et M. Kabila, a présenté le pasteur Ngoy Mulunda, Me Flavien Misoni, Elisée Nkoy - qui remplace Me Crispin Kankonde, ancien 3ème vice-président de la Commission électorale indépendante (CEI) sortante - et Mathieu Mpita, un ancien ministre des Transports.

L'opposition a pour sa part présenté le sénateur Jacques Ndjoli, du Mouvement de Libération du Congo (MLC), le député Ndaye Nkondo, de l'Ordre des Démocrates républicains (ODR) et Carole Kabanga Ngoy, des Chrétiens Démocrates (CD) et membre de la CEI, a ajouté Radio Okapi.

(RDC 15) Radio Okapi – 18/1

Une délégation de l'opposition politique congolaise a été reçue, lundi 17 janvier par la représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'Onu en RDC, Mme Leïla Zerrougui. Cette délégation est venue exprimer « sa désapprobation de la révision constitutionnelle » adoptée samedi 14 janvier dans une plénière du Congrès au Parlement.

« On ne peut pas se réveiller un matin et dire que nous changeons une constitution pour laquelle nous avons fait une campagne pendant une année à travers tout le pays, [et qui a été] votée au référendum, » a déclaré Vital Kamerhe, ancien président de l'Assemblée nationale qui a récemment rejoint l'opposition. Il s'exprimait ainsi au nom de la délégation.

Selon lui, l'opposition a saisi la Mission de l'ONU en RDC parce qu'elle représente la communauté internationale. Cette dernière avait pris une part active pour doter la RDC de la constitution qui vient d'être révisée, a-t-il rappelé.

Vital Kamerhe a aussi critiqué la modification apportée aux articles 197 et 198 de la Constitution. Cette modification permet au président de la République de d'arbitrer les conflits de gestion des provinces. « Les gouverneurs de province et les assemblées provinciales seront désormais soumis aux humeurs du chef de l'Etat qui peut les virer comme il l'entend », a réagi Vital Kamerhe à cette disposition la qualifiant d'inconstitutionnelle.

La délégation de l'opposition était notamment constituée de Vital Kamerhe de l'UNC, François Mwamba du MLC, Me Lumeya Dhu Malegi de Chrétiens démocrates, Jean-Claude Vuemba de l'ODR et du Dr Bwassa du G14

<http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2609p016.xml0/opposition-senat-joseph-kabila-constitutionvital-kamerhe-le-scrutin-a-un-tour-serait-tres-dangereux-pour-la-cohesion-nationale.html>

(RDC 16) Radio Okapi – 18/1

Dimanche dernier, les militants du PPRD prêtaient serment dans la salle polyvalente du district de l'Ituri à Bunia. Vingt-quatre heures après, John Tinanzabo, président a.i de l'UPC, parti d'opposition, a été interdit d'accès au même endroit pour animer sa conférence-débat. Selon le commissaire de district de l'Ituri, les activités politiques sont suspendues momentanément. « Hier, il y a eu manifestation du PPRD dans cette salle. Ce n'est pas un meeting populaire que je voulais tenir ici. Je voulais qu'on ait un cadre pour échanger. On nous l'a empêché. Je demande à toute cette population qui est ici de le constater avec moi, que la démocratie est en danger. »

De son côté, le commissaire e district de l'Ituri, Freddy Bosomba, attribue ce qui est arrivé à cet acteur politique au fait que ce dernier n'a pas pris soin d'écrire aux autorités administratives, mais aussi que toute manifestation politique est suspendue dans sa juridiction jusqu'à nouvel ordre. « Nous avons pensé que pendant les fêtes de fin d'année, c'est une période où il y a de l'ébullition, et à cause de l'agitation politique que nous observons, nous avons été amenés à suspendre momentanément toute activité politique », a-t-il expliqué.

Cependant, tous les autres partis politiques, toutes tendances confondues, contactés, indiquent n'avoir jamais été saisis officiellement de cette mesure.

(RDC 17) Radio Okapi – 20/1

L'idée de la révision constitutionnelle ne privilégie pas la cohésion nationale, selon le Réseau national des ONG des droits de l'homme de la RDC, Renadhoc, qui désapprouve ainsi cette initiative de la majorité au pouvoir.

La position de cette organisation a été rendue publique jeudi 20 janvier, à Kinshasa, par son secrétaire général au cours d'un point de presse. Le Renadhoc reste convaincu que le processus électoral, la composition du bureau de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) et le mode du scrutin doivent privilégier la cohésion, la paix et le consensus entre les acteurs pour éviter les conflits électoraux et post-électoraux, ce qui n'est pas le cas actuellement, a indiqué Fernandez Murhola. Pour ce dernier, il y a risque que le pays soit doté de deux constitutions à la fois et qu'il soit ainsi plongé «dans la jungle juridique et autres crises de légitimité post-électorale.»

Lire le communiqué sous :

<http://www.congoforum.be/fr/nieuwsdetail.asp?subitem=2&newsid=173936&Actualiteit=selected>

Lire aussi sur le site de la Voix des Sans Voix, l'opposition de cette ONG au scrutin à un tour qui risque d'accroître la conflictualité identitaire et l'insécurité :

<http://www.vsv-rdc.com/>

Justice, Droits de l'homme...

(RDC 18) Radio Okapi – 15/1

La défense de l'ancien vice-président de la République de la RDC a fini son contre-interrogatoire sans avoir obtenu plus des détails qu'elle cherchait, parce que, souvent, le témoin, ne s'en souvenait plus. Et pendant le contre-interrogatoire, l'accusation et la défense se sont livrées une brève explication sur les prises de position des uns et des autres pendant l'interrogatoire.

Le témoin numéro 87 qui affirme avoir tout entendu, vu l'assassinat de son frère et sa dépouille, n'a pas donné aux avocats de Jean-Pierre Bemba les précisions, même approximatives, des blessures sur le corps de celui-ci. Sur un croquis du corps humain qui lui a été présenté, elle néanmoins indiqué la zone où se trouvaient les impacts de balles. Curiosité des avocats de la défense.

Cette femme qui venait d'être violée, a assisté à cette scène sans fuir, ni appeler les voisins. En plus elle a passé la nuit dans la même maison que la dépouille de son frère qu'elle n'a vu qu'au petit matin. Autre fait surprenant. Dans la matinée de ce 30 octobre 2002, les personnes en fuite avaient prévenu cette femme de la brutalité des militaires Banyamulenge.

Pourquoi le témoin 87 est-il resté chez elle alors que tout le monde fuyait son quartier ? À cette question, la victime explique être restée vendre du café et garder leur maison.

Pour conclure le contre-interrogatoire, Maître Aimée Kilolo, a voulu avoir des précisions sur le commandement des troupes. Visiblement en difficulté, le témoin 87 a déclaré que pendant les affrontements de 2002, c'est l'ancien président centrafricain Félix Patassé, encore au pouvoir, qui assurait le commandement de ses hommes sur place.

Pour leur part, les représentants légaux des victimes n'ont posé aucune question au témoin numéro 87. Ils estiment que ses déclarations sont claires et qu'elle ne s'est pas écartée de sa déposition.

La prochaine audience est fixée au lundi 17 janvier avec la comparution du témoin 68.

(RDC 19) Radio Okapi – 18/1

Le cinquième témoin a commencé, lundi 17 janvier, sa déposition à la Cour pénale internationale (CPI) dans l'affaire Jean-Pierre Bemba contre le procureur. C'est la cinquième femme victime de viol qui a décrit les atrocités commises sur elle en octobre 2002. Elle a imputé ce crime aux militaires du Mouvement de libération du Congo (MLC) de Jean-Pierre Bemba.

Émue et hésitante, le témoin 68 n'a pas pu donner son témoignage à la cour qu'à travers un jeu de questions-réponses avec le premier substitut du procureur, Mme Petra Knauer.

D'après la victime, trois militaires de Jean-Pierre Bemba qu'elle a appelé « Banyamulenge » l'ont brutalisée et immobilisée. Ils l'ont arrachée pagnes et slip, et deux de ces militaires l'ont violée, a-t-elle précisé. Sa belle sœur, présente au moment du déroulement des faits, a aussi été violée, a-t-elle dit à la cour, soulignant que cette victime est morte en 2005.

Le témoin 68 a indiqué qu'elle est actuellement soignée aux médicaments anti-rétroviraux par MSF. Elle a affirmé avoir contracté le virus du Sida pendant son viol.

L'accusation va poursuivre son interrogatoire ce mardi avant de passer le relais aux représentants des victimes. La défense de Jean-Pierre Bemba prendra la parole en dernier lieu.

(RDC 20) Radio Okapi – 19/1

Dix ans après la mort de feu président Laurent-Désiré Kabila, l'ONG la Voix des sans voix (VSV) demande la réouverture du procès de son assassinat, estimant que la vérité n'a toujours pas éclaté au grand jour pour permettre d'établir les responsabilités et condamner les coupables et les commanditaires.

Dans un communiqué daté du 17 janvier 2011, la VSV trouve cela anormal. Elle ne s'explique pas que jusqu'à ce jour, le procès qui avait été engagé ne soit pas achevé puisque la cour militaire continue les enquêtes. C'est pourquoi cette ONG de défense des droits de l'homme plaide pour la réouverture de ce procès.

Lire aussi sous :

<http://levif.rnews.be/fr/news/actualite/international/qui-a-tue-laurent-desire-kabila/article-1194923609468.htm#>

Voir aussi le film « Meurtre à Kinshasa » de Marlène Rabaud et Arnaud Zajtman (disponible pendant sept jours) sous :

http://www.rtbf.be/video/v_meurtre-a-kinshasa-qui-a-tue-laurent-desire-kabila?id=723793&category=info

(RDC 21) IRIN – 19/1

Almost two years into the trial of Thomas Lubanga for war crimes by the International Criminal Court (ICC), several international justice experts and observers say the court has had a largely positive impact on the ground in the Democratic Republic of Congo, but some differ.

Indicted for enlisting, conscripting and engaging children in armed hostilities in eastern DRC in 2002 and 2003, Lubanga, alleged leader of the Union of Congolese Patriots and of the Patriotic Forces for the Liberation of Congo, was detained by the ICC in 2006. His trial began in January 2009.

Two other Congolese nationals, Germain Katanga and Mathieu Ngudjolo Chui, have been indicted on several charges, including using child soldiers. They were detained in 2007 and 2008, respectively, and their trial began in November 2009.

Read the whole story under :

<http://irinnews.org/Report.aspx?ReportID=91672>

(RDC 21 1) Radio Okapi – 20/1

Le ministre de la Justice et des droits humains a visité, mercredi 19 janvier dans la soirée, à Kinshasa, la prison centrale de Makala. Luzolo Bambi et son collègue des Travaux publics et infrastructures sont partis constater les conditions de détention et l'état des infrastructures de cette prison.

Initialement construite pour 1 500 détenus, la prison de Makala héberge à ce jour près de 6 000 pensionnaires. Au pavillon 2, par exemple, une cellule de 1,5 m sur 2,5 compte 4 détenus au lieu d'un seul. Au pavillon 5, un dortoir de 5 m sur 15 héberge au moins 70 détenus, collés les uns aux autres, torses nus et assis sur le pavé de leur cellule. Dans cet espace coincé, impossible pour les détenus de s'allonger pour le sommeil. La plupart de détenus se couchent recroquevillés tout au long de la nuit, car le moindre mouvement risque de perturber le sommeil de ses codétenus. La situation n'est pas meilleure au pavillon 10 réservé aux mineurs. Ici, plus 130 enfants dorment coincés comme dans une boîte de conserve. Les toilettes ne sont pas hygiéniques non plus.

« Il faut que les conditions de détention puissent être améliorées. Elles ne sont pas déplorables comme d'aucuns l'ont dit, elles sont préoccupantes », a déclaré Luzolo Bambi à la fin de sa visite. Il a affirmé que le taux de suicide dans les prisons congolaises est faible comparé à des nombreuses prisons du monde. Luzolo Bambi a tout de même reconnu qu'il faut améliorer les conditions des droits humains de détenus pour qu'elles soient conformes aux règles des Nations Unies sur l'incarcération et la détention.

Luzolo Bambi a recommandé aux magistrats chargés de gérer les détentions préventives de régulariser rapidement les dossiers judiciaires des prévenus pour mettre un terme aux

détentions irrégulières et prolongées. En effet, certains détenus sont écroués à Makala depuis plus de 10 ans, sans avoir été jugés ou condamnés. Une situation qui favoriserait le surpeuplement de cet établissement carcéral.

(RDC 21 2) RFI – 20/1

Une nouvelle audience jeudi 20 janvier devant la cour militaire de Kinshasa, en République démocratique du Congo, dans le procès des assassins présumés de Floribert Chebeya. Dans le box des accusés, cinq policiers. L'audience a mis au jour les manœuvres pour tenter de dissimuler les preuves.

Le 1er juin 2010, Floribert Chebeya est retrouvé mort dans sa voiture. La police scientifique dépêche un agent sur les lieux. Des photos sont prises et des objets prélevés, mais ces éléments très précieux pour l'enquête seront confisqués par le colonel Daniel Mukalay, numéro deux des services spéciaux de la police nationale et principal suspect. Ordre est également donné à l'agent de la police scientifique de ne faire de rapport à personne, même pas à son chef. Deux témoins, le colonel Van Diba et le capitaine François Mpuna de la police scientifique, viennent de le déclarer à l'audience de ce jeudi.

Un autre témoin, proche de l'inspecteur général de la police, ne se souvient pas avoir parlé avec le colonel Daniel Mukalay d'un quelconque rendez-vous entre le général John Numbi et Floribert Chebeya. Mais pour le ministère public, la directrice des relations publiques et de la presse de la police contredit ses propres déclarations à l'instruction préparatoire.

La prochaine audience aura lieu lundi avec la comparution très attendue, en tant que témoin, du chef de la police, le général John Numbi.

Économie, Finances...

(RDC 22) Radio Okapi – 18/1

Au marché central de Kinshasa, seuls les magasins ont ouvert, mais les vendeurs sur les étalages n'ont pas vendu. Et pour cause: ils sont révoltés contre la décision de l'Hôtel de ville qui vient de revoir à la hausse la taxe d'étalage. Celle-ci est passée de 100 francs congolais pour 35 cm de surface occupée à 300 francs depuis mardi matin. Pour les vendeurs qui utilisent par exemple un étalage de 2 mètres, la taxe journalière est passée de 600 francs à plus de 2000 francs s'il faut y ajouter les taxes de salubrité et des affaires économiques.

Une vendeuse du marché central explique : « Nous nous révoltions contre les taxes d'étalage et de salubrité. Au lieu d'un mètre, on nous faisait payer 100 francs pour 35 cm occupés. c'est avec beaucoup de peine et des pleurs que nous les payions. Quelle n'a pas été notre surprise d'apprendre, vendredi, que la taxe est revue à 300 fc pour les 35 cm, 150 francs pour la salubrité au lieu de 50, applicable mardi de gré ou de force. Nous demandons à l'autorité de revoir sa mesure, nous faire payer 1 mètre à 100 francs. Ce qui nous dépasse encore, ils nous vendent ces espaces deux fois en une année au prix de 10 dollars les 35 cm que vous voyez. Qu'avons-nous fait pour mériter ce sort ? »

(RDC 23) Radio Okapi – 20/1

Soco international, une société britannique veut exploiter le pétrole dans le bloc 5 du rift albertin Est, dans le parc national des Virunga, au Nord-Kivu. Une délégation de cette société séjourne cette semaine à Goma pour vulgariser le projet. Mais ce dernier rencontre des résistances, notamment de la part de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et des ONG locales.

Une étude de l'impact environnemental de ce projet sur l'écosystème du parc des Virunga a été menée au mois d'août 2010 par un comité institué par Soco international et le ministère des Hydrocarbures.

Le directeur général Afrique de Soco international, Serge Lescaut a déclaré que son entreprise attend que le gouvernement congolais valide les résultats de cette étude pour lancer l'exploitation pétrolière. Les résultats de cette étude n'ont pas encore été rendus publics, selon des sources concordantes. « Pour l'heure, Soco international n'a pas accès au parc des Virunga, » a affirmé Serge Lescaut à l'issue d'une séance de vulgarisation du projet auprès des ONG environnementales de Goma. Mais il s'est dit optimiste puisque l'entreprise dispose d'un contrat d'exploitation acquis sur ordonnance présidentielle.

Expertise

L'ICCN estime que le bureau qui a mené l'étude d'impact environnemental n'a aucune expertise. L'administrateur délégué général adjoint de l'ICCN, India Omari est plutôt favorable à la mise sur pied d'un bureau d'études indépendant pour « ne pas sacrifier les trois quarts du parc menacés par le projet. » « Les études menées par ce bureau n'étaient pas allées en profondeur pour déterminer les conséquences à court et à long terme de cette exploitation, » ont indiqué des responsables de l'ICCN. « Personne ne sait comment ils ont procédé ni quelles ont été les conclusions de cette étude, » ont affirmé les mêmes sources.

Certaines ONG locales affichent aussi leur opposition à ce projet. Le gouverneur du Nord-Kivu Julien Paluku suggère qu'il soit organisé à Goma, dans les prochains jours, un forum qui pourra réunir Soco, l'ICCN et les ONG de conservation de la nature.

Au cours d'une réunion entre l'Unesco et le gouvernement congolais, la représentante spéciale adjointe du secrétaire général de l'Onu en RDC, Mme Leila Zerrougui a aussi exprimé son inquiétude sur ce projet qui concerne 60 % de la superficie de cette aire protégée. Elle a invité le gouvernement à explorer les solutions alternatives, estimant que la mise en œuvre de ce projet affecterait grandement la biomasse du parc.

Le site d'exploitation pétrolière querellé couvre une superficie de 7 mille km², allant de Rumangabo, en territoire de Rutshuru jusqu'à Kasindi port au Nord en territoire de Beni, en longeant le lac Edouard au cœur du Parc national des Virunga.

L'ordonnance présidentielle accordant l'exploration et la production du pétrole dans le bloc 5 du rift albertin Est de la RDC à l'entreprise SOCO internationale avait été signée par le Chef de l'Etat en juin 2010.

Relations extérieures

(RDC 24) Belga – 16/1

La Belgique suit de près l'évolution des débats en RDC, où le Parlement a approuvé samedi une révision de la Constitution portant sur huit articles, dont l'organisation d'une élection présidentielle à un seul tour, une disposition de nature à favoriser la réélection du chef de l'Etat sortant, Joseph Kabila, en novembre prochain, a indiqué dimanche le ministère des Affaires étrangères. "Il appartient aux autorités politiques congolaises de décider du mode de scrutin", a indiqué un porte-parole du Service public fédéral (SPF) Affaires étrangères à l'agence BELGA.

La Belgique souhaite que ces élections se passent bien car elles représentent une occasion d'ancrer la démocratie en RDC, après les scrutins de 2006-2007 - à l'époque les premières élections libres en 41 ans en RDC -, a-t-il ajouté.

A Bruxelles, on se demande toutefois si le système d'une élection présidentielle à un tour "donne la même légitimité" au candidat élu qu'un scrutin à deux tours, comme ce fut le cas en 2006.

La Belgique insiste également sur le respect du calendrier - le premier tour a été fixé au 27 novembre prochain, moins de deux semaines avant la fin constitutionnelle du mandat du quinquennat du président Kabila, qui expire le 6 décembre - et du cadre général dans lequel ces élections doivent se dérouler, a précisé le porte-parole. La Belgique souhaite aussi que soit donné à l'opposition politique "tout l'espace" nécessaire pour pouvoir mener campagne, a-t-il conclu.

(RDC 25) Belga – 16/1

Cent cinquante personnes, selon la police, 300 selon les organisateurs, ont manifesté dimanche après-midi en mémoire de Patrice Lumumba, Premier ministre congolais assassiné le 17 janvier 1961 au Katanga. Les manifestants exigent que toute la lumière soit faite sur les circonstances du décès de Patrice Lumumba et sur la responsabilité des divers acteurs qui ont participé de près ou de loin à son assassinat, dont l'Etat belge.

"Une plainte sera introduite au niveau pénal à Bruxelles au nom de la famille de Lumumba dans le courant du mois de février", précise Ludo De Witte, auteur de "L'assassinat de Lumumba", ouvrage qui a entraîné la constitution de la commission parlementaire Lumumba en 2001. "Cette plainte sera introduite pour crimes de guerre, arrestation illégale, transfert illégal de prisonniers, torture et assassinat".

Les manifestants demandent à l'Etat belge une politique de réhabilitation de la mémoire de Lumumba. "Un monument à sa mémoire doit être érigé à Bruxelles", ajoute Paul-Emile Dupret, porte-parole du collectif "Mémoire coloniale", à l'initiative du rassemblement. "Conformément aux recommandations de la commission, nous demandons aussi le financement immédiat de la fondation Lumumba par le gouvernement belge".

Les manifestants ont emprunté un parcours à travers Bruxelles symbolisant la période de la colonie belge. Partant de la statue de Léopold II boulevard du Régent vers 14 heures, le cortège s'est disloqué place Poelaert.

(RDC 26) Belga – 17/1

L'ambassadeur américain à Kinshasa, James Entwistle, a affirmé que les Etats-Unis observeront "avec un grand intérêt" les élections prévues à partir de novembre en RDC, soulignant qu'à ses yeux, les candidats devaient pouvoir participer à ces scrutins "librement et sans intimidations".

M. Entwistle a également assuré que les Etats-Unis étaient prêts à soutenir le processus électoral, qui doit débiter par une présidentielle - à un tour unique, après la réforme de la Constitution adoptée samedi par le Parlement congolais. Il n'a pas révélé le budget que les Etats-Unis comptent allouer aux élections, précisant que des discussions étaient en cours entre l'ambassade à Kinshasa et Washington à ce sujet. Selon lui, Washington accorde "une grande importance" à la tenue des élections libres et équitables en RDC.

"Les détails du processus électoral sont bien sûr une question de politique intérieure. Toutefois les Etats-Unis, en tant qu'amis et partenaires de ce pays important, observeront la tenue des élections avec un grand intérêt", a dit le diplomate américain lors d'une visite de travail durant le week-end à Lubumbashi, le chef-lieu de la province du Katanga. Les candidats doivent participer à ces élections librement et sans intimidations, a encore dit M. Entwistle, cité lundi par la radio onusienne Okapi.

(RDC 27) Xinhua – 18/1

La France "observera avec attention la poursuite du processus électoral" en RDC, après l'instauration de cette dernière d'une présidentielle à un seul tour, à quelque mois de l'échéance électorale.

"La modification du mode de scrutin a été opérée, à dix mois de l'élection, en conformité avec la légalité constitutionnelle congolaise. Elle a été décidée et menée dans des délais très brefs, qui ont conduit à un boycott par l'opposition du processus d'approbation", a constaté le porte-parole du ministère français des Affaires étrangères Bernard Valero. "La France observera avec attention la poursuite du processus électoral, avec une sensibilité particulière à la qualité du dialogue entre les autorités et l'opposition", a-t-il souligné. "La France réitère son attachement à la tenue d'élections libres et transparentes, permettant à tous les électeurs d'exprimer librement leur choix, dans un scrutin ouvert à l'ensemble des acteurs politiques", a conclu le porte-parole.

(RDC 28) Belga – 18/1

Plusieurs sénateurs belges ont réclamé mardi d'entendre la position du gouvernement à propos de la situation en RDC et plus particulièrement sur les préparatifs des élections générales prévues entre fin 2011 et la mi-2013, alors que le Parlement congolais s'apprête à réviser la Constitution pour instaurer un scrutin présidentiel à un seul tour.

Armand De Decker (MR) a suggéré d'inviter les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération au développement - Steven Vanackere (CD&V) et Charles Michel (MR) - à venir exposer la position du gouvernement fédéral face à une dérive qualifiée de "dangereuse" par certains experts. "Nous serons évidemment impliqués dans le processus électoral" en

RDC, a-t-il fait valoir en commission des relations extérieures de la haute Assemblée, rejoignant ainsi l'opinion du sénateur Jacky Morael (Ecolo).

Celui-ci s'est déclaré inquiet de la "passivité" du gouvernement face à la révision projetée de la Constitution congolaise pour instaurer, sous l'impulsion de la majorité soutenant le président Joseph Kabila, une présidentielle à tour unique, "le pire des systèmes" électoraux car il ne donne qu'une faible légitimité au candidat élu et risque d'entraîner des contestations violentes. "Notre gouvernement est amorphe et complice", a lancé l'élu écologiste.

La sénatrice Marie Arena (PS) a quant à elle souligné que la Belgique et son Parlement auraient, naturellement, "sans aucune volonté d'ingérence", un "rôle d'accompagnement" du cycle électoral 2011-2013. M. De Decker a même suggéré une visite en RDC d'une délégation parlementaire "pour ressentir le climat" à l'approche des scrutins multiples prévus.

La révision constitutionnelle ne pourrait en principe être adoptée définitivement que lors de la prochaine session ordinaire du Parlement, prévue entre le 15 mars et le 15 juin - à moins de convoquer une session extraordinaire - a pour sa part expliqué mardi le professeur Pierre Verjans, de l'Université de Liège (ULg), l'un des experts ayant contribué à la rédaction de la Constitution congolaise en 2005. Il a qualifié le projet de révision constitutionnelle de "modification malhonnête et même incertaine" (quant à son effet sur une réélection de M. Kabila), prise "in tempore suspecto", à dix mois de la date du 27 novembre prévue pour la présidentielle.

Lire aussi la réaction du président belge de la Chambre des Représentants sous :
http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=11924&Itemid=56

(RDC 29) Radio Okapi – 21/1

“Nous ne pouvons pas juger le système électoral. C’est de la compétence de l’Assemblée Nationale et du Sénat”. C’est la position des ambassadeurs de l’Union européenne accrédités à Kinshasa. Ils se sont exprimés, jeudi 20 janvier à Kinshasa, sur la question de la révision constitutionnelle. Le texte adopté le 15 janvier au Congrès modifie le mode de scrutin présidentiel en le ramenant à un seul tour.

Les ambassadeurs de l’Union européenne ont donné leur position au cours d’un déjeuner de travail avec le président de l’Assemblée nationale. Évariste Boshab a expliqué à ses interlocuteurs les raisons qui ont motivé la révision de huit articles de la loi fondamentale.

« Nous, on n’a pas à discuter, à approuver ou à juger le système électoral. C’est la prérogative de l’Assemblée nationale et du Sénat », a déclaré Richard Zink, ambassadeur de l’Union européenne à Kinshasa. Le diplomate européen a précisé que le processus électoral libre, l’accès équitable aux médias par les candidats et la sécurité lors de l’élection sont des aspects qui intéressent l’Union européenne. À ce sujet, Richard Zink a indiqué qu’Evariste Boshab a donné aux ambassadeurs européens « des assurances quant à un processus électoral correct, transparent et démocratique. »

Les questions financières n’ont pas été abordées au cours de cette réunion parce qu’elles ne relèvent pas de l’Assemblée nationale, mais du gouvernement, a fait savoir le diplomate européen.

L'ambassadeur des Etats-Unis en RDC, James Entwistle et la représentante spéciale adjointe du secrétaire général des Nations Unies en RDC, Leïla Zerrougui ont également pris part à ce déjeuner de travail.

Lire aussi sous :

http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=12007&Itemid=56

http://acpcongo.cd/index.php?option=com_content&task=view&id=12008&Itemid=56

RWANDA

Vie politique...

(RWA 1) AFP – 16/1

Quatre anciens proches du président rwandais, condamnés vendredi par contumace à de lourdes peines de prison notamment pour "atteinte à la sûreté de l'Etat", ont dénoncé dimanche une justice "utilisée" par le chef de l'Etat Paul Kagame contre ses "ennemis".

"La justice militaire rwandaise n'est pas indépendante, elle est plutôt utilisée par le président Kagame pour persécuter le personnel tant civil que militaire, qu'il considère comme des ennemis politiques", ont réagi les quatre hommes dans un communiqué commun. "Nous réitérons que nous sommes innocents des crimes pour lesquels nous étions poursuivis. Nous ne sommes pas des criminels mais des patriotes militant pour la fin de la dictature et pour l'avancement de la liberté", poursuit le texte.

Les quatre anciens dignitaires, devenus de farouches opposants au président Kagame, ont été condamnés sur la base d'écrits et de déclarations hostiles au régime. Ils ont également été reconnus coupables de "trouble à l'ordre public, injures et diffamation, sectarisme et association de malfaiteurs".

"Les charges contre nous ont des motivations complètement politiques. L'objectif de cette affaire est de supprimer l'opposition politique, de priver les citoyens rwandais du droit à la participation politique, de consolider le pouvoir dictatorial et de cacher la vérité sur la déplorable situation des droits de l'homme et l'état de la gouvernance au Rwanda", affirment les condamnés. Ce jugement "n'aura aucun effet sur notre détermination à mettre fin à la dictature au Rwanda", assurent-ils, dénonçant au passage "l'arrogance et la soif de vengeance de Kagame contre d'anciens collègues en conflit avec lui".

Anciens réfugiés tutsi ayant grandi en exil en Ouganda comme Kagame, ils avaient, dans un document publié début septembre 2010, dressé un bilan très négatif des libertés dans leur pays depuis l'arrivée au pouvoir de M. Kagame en 1994. Avec d'autres exilés rwandais, ils ont lancé le 12 décembre près de Washington un parti d'opposition, le Rwanda National Congress.

Justice, Droits de l'homme...

(RWA 2) AFP – 16/1

Le procès d'un Rwandais accusé de participation au génocide qui a fait des centaines de milliers de morts au Rwanda en 1994 s'ouvre mardi à Francfort, une première pour l'Allemagne.

Onesphore Rwabukombe, 54 ans, est accusé d'avoir "ordonné et coordonné trois massacres commis entre le 11 et le 15 avril 1994, au cours desquels ont été tués au moins 3.730 Tutsis qui avaient trouvé refuge dans des églises". Selon l'accusation, cet ancien maire de Muvumba a aussi obligé un employé à mettre à la porte des Tutsi qui s'étaient réfugiés chez lui, avec des conséquences fatales pour au moins l'un d'eux.

Lire l'article sous :

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iT-M94BncIXszhvaKhT1VyYIisWQ?docId=CNG.31cc9d395c02d6db0b6afdb43ea9021e.41>

(RWA 3) AFP – 17/1

Le procès du capitaine Ildephonse Nizeyimana, surnommé le "boucher de Butare" et accusé d'être le principal responsable du génocide des Tutsi en 1994 dans le sud du pays, s'est ouvert lundi devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à Arusha.

Poursuivi pour crimes de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, le capitaine Nizeyimana, aujourd'hui âgé de 48 ans, était commandant en second de l'Ecole des sous-officiers (ESO) de Butare au moment des faits et un proche de l'ex-président Juvénal Habyarimana selon l'accusation.

Lire l'article sous :

<http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5ibJMX-yV1n-gCGpAFvU0wurGoZg?docId=CNG.c24e08ca5ac5778ed9fbd5c2c6607dbf.11>

(RWA 4) Belga – EFE – 21/1

La justice rwandaise a une nouvelle fois rejeté jeudi la demande de liberté provisoire de l'opposante Victoire Ingabire, accusée de "terrorisme" par les autorités judiciaires, rapporte vendredi la presse rwandaise.

Son appel a été rejeté jeudi par le juge Julian Ndinda de la Haute Cour de la République et elle restera en détention à la prison centrale de Kigali en attendant son procès dont la date n'est pas encore fixée, a indiqué le secrétaire général du parti des Forces démocratiques unifiées (FDU), Sylvain Sibomana. Mme Ingabire compte faire appel de cette décision, a précisé M. Sibomana.

C'est la troisième fois que la justice rwandaise rejette une demande de remise en liberté provisoire de Mme Ingabire. Le procureur général du Rwanda, Martin Ngoga, assure disposer de solides éléments de preuves, dont celles de transfert d'argent au profit des Forces démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), un mouvement rebelle hutu basé en

République démocratique du Congo (RDC) et présenté par Kigali comme un groupe terroriste, et des témoignages de commandants de cette organisation.